



ACTI GYM
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MELUN
 2 rue Dajot
 77000 Melun



BULLETIN D'ADHESION A LA GYM CALINE

SAISON 2025-2026
 (pour les enfants de 9 mois à moins de 3 ans)

NOM et PRENOM de l'enfant :

Date de naissance :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE REPRESENTANT LEGAL (Écrire en MAJUSCULE svp) :

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville : Tél mobile :

Courriel :

Merci de compléter l'ENSEMBLE des champs pour obtenir votre licence.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : 180€ (inclut la licence fédérale obligatoire de 26€)

Tarif au trimestre :

1er trimestre : du 08/09/25 au 21/12/25	60€ /trimestre + 26€ de licence (1 seule licence/an)
2ème trimestre : du 05/01/26 au 29/03/26	60€ /trimestre +/- 26€ de licence
3ème trimestre : du 30/03/26 au 28/06/26	60€ /trimestre +/- 26€ de licence

Moyens de paiement acceptés :

- Espèces
- Chèques à l'ordre de « GV de Melun ». Possibilité de régler en 2 ou 3 fois.
- Chèques ANCV SPORT, ANCV VACANCES, ACTOBI (+ 3€ pour les frais de gestion)

Souhaitez-vous une attestation d'inscription pour votre CSE ? OUI NON

A noter :

- Semaine de découverte du 8 au 14 septembre 2025
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon en cours d'année, même sur présentation d'un certificat médical.
- Questionnaire de santé obligatoire



A....., le/...../.....

Signature



Respect des règles : L'un des parents (ou un représentant) est tenu d'assister aux cours.

Groupe WhatsApp : Je souhaite faire partie du groupe WhatsApp GYM CALINE : OUI NON

Droit à l'image : Merci de compléter le formulaire spécifique.

Assurance :

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance avec la MAIF qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

Toutefois, L'article L 321-4 du Code du Sport précise que nous sommes tenus d'informer les adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique peut les exposer. Vous pouvez souscrire à ces garanties complémentaires auprès d'IAC sport pour 10€ ou auprès de l'assureur de votre choix

Cochez cette case si vous souhaitez souscrire une assurance complémentaire IAC sport :

Statuts et Règlement intérieur :

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables auprès de l'association.

Utilisation des données personnelles :

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Nous vous précisons que la fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Cette adresse e-mail permet également à la Fédération de vous informer sur ses actualités (newsletters, événements...), mais aussi de vous solliciter en vue d'améliorer ses pratiques sportives ou de recueillir votre avis (enquêtes de satisfaction...).

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association : gymelun77@gmail.com ou un courrier à l'adresse de l'association.

A....., le/...../.....

Signature